



Conducteurs de manoeuvre (H/F)

Recrutement de conducteurs de manoeuvre
pour la SNCB (Direction B-Cargo)

Fonction:

Le conducteur de manoeuvre exécute les opérations liées à la desserte des locomotives de manoeuvre et applique les procédures de dépannage. Il prépare les engins de traction. Il déplace tout matériel tracté à une vitesse maximum de 60 km/h et de traction dans un rayon de 25 km autour de son siège de travail (à l'exception des trains de voyageurs occupés et des trains de marchandises commerciaux).

Profil:

La fonction de conducteur de manoeuvre requiert les qualités suivantes :

- avoir un esprit d'initiative et une grande maîtrise de soi (important en cas d'incident ou d'accident) ;
- être capable d'analyser rapidement une situation et de prendre la décision adéquate tout en gardant son calme en toute circonstance ;
- posséder les connaissances techniques nécessaires pour comprendre le fonctionnement des engins de traction ;
- être flexible : horaires décalés, travail le soir et le week-end compensés par diverses indemnités.

En outre, les candidats doivent:

- être en possession d'un diplôme du 2^e degré de l'enseignement secondaire général (1) ;
- être en possession d'un diplôme du 2^e degré de l'enseignement secondaire technique ou d'un diplôme du 3^e degré des humanités professionnelles, obtenus dans les groupes d'étude "mécanique", "électricité", "électromécanique" ou "électronique" (1);
- être en possession d'un titre ou d'une attestation de réussite délivré(e) par l'enseignement secondaire de promotion sociale, équivalent à l'un des diplômes mentionnés ci-dessus.
- mesurer au moins 1m60 et être en bonne santé ;
- produire un certificat de bonnes vie et mœurs ;
- être belge ou ressortissant d'un état membre de l'Union européenne.

(1) *Le diplôme homologué de l'enseignement secondaire inférieur est assimilé au diplôme exigé.*

Sélection:

- Vous serez tout d'abord invité à participer à une séance d'information (obligatoire).
- Ensuite, vous passerez des tests d'aptitude et, en cas de réussite, un test psychoprofessionnel (non éliminatoire).
- La dernière étape de la sélection consistera en un entretien.
- Vous serez également invité à passer un examen médical.

Nous vous offrons:

- un salaire attractif (primes diverses, supplément pour prestations de week-end...);
- des chèques-repas, des facilités de circulation, etc ;
- la semaine des 36 heures ;
- une formation professionnelle spécifique ;
- un recrutement statutaire.

Remarques:

- Le diplôme requis est obligatoire pour participer à la sélection.
- Il n'y a pas de date limite d'inscription mais nous vous conseillons de réagir vite car le recrutement peut être interrompu dès qu'un nombre suffisant de candidatures est atteint.

Intéressé(e)?

Posez dès à présent votre candidature au moyen de notre formulaire d'inscription (ci-joint) ou via internet en surfant sur www.sncb.be (rubrique: A propos du Groupe SNCB - Emploi).

Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter la Commission centrale d'examens aux numéros de téléphone suivants:
02 525 35 42 ou 02 525 25 77 (pendant les heures de bureau).